L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 FEVRIER 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 13 FEVRIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS — Bâtisses doubles à deux étages, Nos 244 et 244 1/2 rue Melpomène.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Cottage à Carrollton, rue Adams, entre Zimple et Quintine.

PAR W. L. HODGSON & SON—Un terrain de choux rue Pauline, près Liberté.

PAR LE SHÉRIF Terrains situés dans le Premier et le Second District de cette ville. Aussi à l'entrepôt de l'Union, No 128 rue Tchoupitoulas, coin Notre Dame, 40 barils de vins, 11 caisses de vins 2 caisses d'olives.

Les rues de la Nouvelle-Orléans.

Nous voici à la veille des fêtes du Carnaval. Elles sont vraiment belles, ces fêtes—on le sait bien, ici, et l'on en est justement fier. On le sait aussi, ailleurs, et l'on fait des préparatifs pour venir y assister—souvent de bien loin. Nous pourrions citer bon nombre de familles qui ont reçu, cette fois, des demandes de renseignements sur les moyens de passer, plus ou moins confortablement, la fameuse semaine du Mardi-Gras, à la Nouvelle-Orléans. Les Compagnies de crédit ne se mettent de la partie; elles ont organisé, presque partout, des trains d'excursion, et nous allons voir arriver, chez nous, quelquefois par bandes, des étrangers, et, surtout, des étrangères, de la Virginie et des Carolines, comme du fond de l'Ouest et du Far West.

Nous n'avons pas la prétention d'apprendre quoi que ce soit à nos lecteurs, en parlant ainsi; ils sont à même d'en savoir autant que nous. Il n'y a donc pas surprise. On doit s'y être préparé d'avance; et quiconque sera pris au dépourvu, n'aura à s'en prendre qu'à soi.

Or, quand on reçoit quelqu'un, il est assez d'habitude de faire, au moins, un bout de toilette pour sa personne et, aussi, pour sa maison. On épousseta les meubles, on met des fleurs dans les vases vides, on éclaire son salon à giorno. Il faut bien plaire à ses visiteurs; la politesse la plus élémentaire le veut ainsi.

Ce qui est un devoir pour les particuliers, l'est également, et ce n'est davantage, pour une communauté, si peu importante qu'elle soit, et, surtout, pour une grande ville comme la Nouvelle-Orléans.

Il est donc à croire que, depuis quelque temps, nos édiles s'occupent d'apporter un peu de propreté dans nos rues, de faire disparaître les trous, les solutions de continuité que l'on rencontre, à chaque pas, sur nos trottoirs, pendant la journée, et qui deviennent, la nuit, de véritables casse-cou.

Jetez les regards autour de vous, cependant : pas une seule rue qui ne soit d'une saleté repoussante. Les ruisseaux ont disparu sous les amas de boue et d'immondices qui les encombrent et déshonorent notre cité. Quant au balayage, il est complètement absent. Qu'il nous arrive quelques chauds rayons de soleil qui sèchent cette couche épaisse, qu'il se lève quelques coups de vent, du Nord, et voilà les passants aveglés par la poussière, alors n'en sont pas suffoqués.

Nos administrateurs, que l'amour de l'économie anime un peu plus que de raison, comptent, peut-être, sur la pluie du ciel, cette grande et, malheureusement, unique balayeuse de la Nouvelle-Orléans, pour faire la besogne qui leur incombe, mais elle s'obstine à ne pas venir; cette bienheureuse pluie, que l'on attend avec une si vive impatience et il est possible, que nous en voyons réduits à jouer, longtemps encore, le rôle de ma sœur Anne, et à n'apercevoir que la rue qui poudroie.

Il faut, pourtant, mettre un terme à ce hideux état de choses. Singulière façon d'attirer les gens, que de les promener, pendant une huitaine de jours, au milieu de toutes ces saletés. Il est étonnant qu'il ne se soit encore fait entendre aucune protestation, surtout, dans notre deuxième district, où il s'élève un hôtel véritablement princier. C'est même là que descendent presque tous les étrangers de distinction. Les rues de Chartres, Royale, Bourbon, toutes celles qui avoisinent l'Opéra ont y aboutissent, sont dans un état lamentable. Là même où les trottoirs sont défoncés, où l'on risque, à chaque pas, de se casser une jambe, on ne se donne même pas la peine d'assurer le balayage constant, de façon à diminuer, sinon à faire disparaître le danger. Les grandes avenues elles-mêmes sont négligées; et, si l'on n'y met bon ordre, il est à craindre que plus d'un cortège, le jour du mardi-gras carnavalesque, ne soit entravé, sinon arrêté, dans sa marche.

S'il en est temps encore, que l'on se mette à l'œuvre. Nous ne demandons pas que l'on pousse la propreté jusqu'au luxe, jusqu'à la coquetterie, bien que l'on donne aux étrangers juste le nécessaire—qu'ils puissent circuler, au milieu de nous, en toute sécurité, et sans éprouver un sentiment de répugnance : c'est là toute notre ambition.

A voir ce qui se passe, on ne se donnerait guère que l'on a institué ces fêtes pour relever et développer notre commerce, pour rendre la vie et l'animation à notre cité, pour attirer les négociants du dehors. Agit-il autrement qu'on ne le fait, si l'on voulait se débarrasser d'eux ?

Peut-on oublier, un seul instant, que la propreté et l'ordre dans les rues sont la première politesse d'une communauté envers les étrangers ?

DE L'AUGMENTATION DU TÉNIA OU VER SOLITAIRE, EN FRANCE, DEPUIS UN DEMI SIÈCLE.—Au cours de la dernière séance de l'Académie de médecine, de Paris, M. Béranger-Féraud a lu à ses collègues un rapport sur l'augmentation du ténia ou ver solitaire, en France, depuis un demi siècle. Il constate également que le ténia inerme provenant du bœuf s'est substitué au ténia d'origine porcine, et que la présence du parasite est plus fréquente dans les départements frontières de la Belgique et de la Suisse que dans les autres départements, en raison, sans doute, de la consommation plus grande qui y est faite des bêtes de provenance étrangère.

Comme moyen de défense, M. Béranger Féraud propose : 1. l'usage de viandes bien cuites; 2. l'augmentation de l'élevage indigène des bœufs de boucherie; 3. la destruction, par l'incinération, des œufs de ténias excrétés par les hommes atteints de ce parasite.

M. Laborde a rappelé, à ce sujet, que les sels de strontium constituent, lorsqu'ils sont purs, un excellent moyen de traitement contre le ténia. Il a constaté, chez l'homme comme chez les animaux, leur action sur les œufs comme sur le ver. Chaque expérience lui a donné les meilleurs résultats.

Reconstitution du parti démocratique en Louisiane.

Il est étrange que la division se maintienne encore dans les rangs du parti démocratique de la Louisiane. Il devrait être mal depuis que la question de la Loterie n'existe plus. Avant cela, on comprenait que les opinions fussent partagées, et la déplorable scission qui s'est déclarée parmi nous s'expliquait jusqu'à un certain point.

Mais le terrain est à cette heure complètement déblayé. M. Morris ayant retiré sa proposition, et l'amendement constitutionnel étant par ce fait virtuellement abrogé, on devait espérer que la conciliation s'opérerait entre la faction McEnery et la faction Foster, d'autant plus que le parti républicain, sortant de sa stupeur et voulant profiter de nos dissentions, est entré en lice et a désigné des candidats pour les élections d'avril.

M. McEnery, dont on connaît les généreux instincts, s'est hâté de tendre la branche d'olivier à ses adversaires de la veille qui, nous regrettons de le dire, l'ont assez dédaigneusement écartée.

Que proposait il après tout ? D'annuler le passé afin de mettre tout le monde d'accord ; de considérer sa désignation et celle de son rival au poste de gouverneur comme non-avenues; de procéder à de nouvelles élections primaires et de confier à une seconde Convention, unie et acceptée de tous, le soin de réorganiser le parti démocratique.

En refusant de prêter l'oreille à ces ouvertures, les amis de M. Foster ont commis une faute que nous espérons n'être point irréparable. Ils ne sauraient prétendre que ce dernier soit le seul candidat légitime, puisqu'il n'a été nommé que par une partie de la Convention, et que l'autre partie s'est prononcée pour M. McEnery. Sur ce point, il n'y a pas de discussion possible. McEnery et Foster ont été désignés par des factions rivales. Inutile, d'ailleurs, de revenir, touchant l'organisation de chaque fragment de la Convention, sur des points de détail qui, dans les circonstances présentes, n'ont plus aucune valeur, le fait actuel et brutal dominant toutes les considérations accessoires.

Le devoir s'impose aux amis de M. Foster de se mettre d'accord avec l'opinion publique, non seulement en Louisiane, mais dans le pays tout entier, en consentant à la retraite de leur candidat. Les deux élus de la résonte convention disparaissant de la scène, pleine liberté d'action sera laissée à une nouvelle assemblée d'Etat. Nous pourrons alors, en serrant nos rangs, tenir tête aux républicains que nos discordes ont remplis d'espoir et qui travaillent déjà activement à remporter une facile victoire.

L'avenir politique de la Louisiane est en jeu. Nous tenons naturellement à rester maîtres chez nous et à nous soustraire à la domination d'une race inférieure. Voudrait on par hasard nous ramener aux jours néfastes de la dictature fédérale, de l'oppression, des dilapidations et des vengeances inouïes exercées autrefois par les forts sur les faibles ?

Déjà des clameurs s'élèvent de toutes parts. L'orage gronde dans le lointain. On se demande si la Louisiane, en s'égorgeant elle-même, veut livrer aux républicains les huit voix qu'elle donne au candidat présidentiel. On se dit, avec raison, qu'il nous est défendu de rester divisés, et que la concorde, dans notre propre intérêt, comme dans l'intérêt de tout le pays, nous est impérieusement commandée.

Les paroisses de la Louisiane protestent et parlent haut et fort. C'est la voix du peuple : il faudra bien qu'on finisse par l'écouter.

Il ne peut plus exister de factions parmi nous. Notre devoir à tous est de reconstituer le grand parti auquel nous devons notre situation politique dans l'Union et auquel est intimement lié notre avenir.

Plus de factions, répétons nous, mais un seul parti : LE PARTI DÉMOCRATIQUE.

Les appels à la concorde et au rétablissement de l'harmonie ne tarderont pas à nous arriver en grand nombre de tous les points de l'intérieur de la Louisiane.

Voici, pour ouvrir le feu, un télégramme où figure le nom de M. James Jeffries, le lieutenant gouverneur de l'Etat, c'est-à-dire le membre le plus élevé, hiérarchiquement, de l'administration de M. Nicholls, après le gouverneur :

Alexandria, Lne, 11 février 1892.

Au colonel A. M. Grandell, Nlle-Orléans,

La paroisse Rapides est en faveur d'un règlement honorable du différend existant dans le sein du parti démocratique. Nous chercherons maintenant à réunir notre Comité Central.

JAMES JEFFRIES
J. G. WHITE.
E. G. HUNTER.
R. L. RANDOLPH.

Le colonel Crandell a répondu :

Nouvelle Orléans, 11 février 1892.

Au Gouverneur James Jeffries, à J. G. White, E. G. Hunter et R. L. Randolph, Alexandria.

Reçu votre télegramme. Je partage cordialement les sentiments qui y sont exprimés.

Grande matinée aujourd'hui pour dames et enfants.

Ne manquez pas d'amener vos enfants au Musée et Aquarium (anciennement Musée Robinson), 126 rue de Canal, où ils pourront voir la merveilleuse Sea Cow et autres animaux intéressants ; oiseaux et poissons. Chaque enfant recevra, gratis, un magnifique souvenir. Les portes s'ouvrent à 10 heures A. M. Prix d'entrée, 10 cents.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsoparille d'Ayer. Guérison assurée.

LES IMPRESSIONS D'UN PENDU.—Un sieur Pierre Ruris, s'est pendu, 20, rue Mathis, Paris.

Quand on s'est aperçu du fait, on trouva sur la table un papier. Le pendu avait écrit ses impressions.

Il disait, entr'autres :

"Je me tue volontairement; réduit à la misère et ne pouvant plus travailler, je préfère mourir que mendier.

"Il est quatre heures. Je me pends..."

D'une écriture moins ferme, on lisait, ensuite :

"Quatre heures un quart. La corde vient de casser. J'ai ressenti de si délicieuses sensations, que je me croyais transporté dans un lieu enchanteur."

Il interrompit ses confidences suprêmes, vaqua à ses occupations et reprit la plume :

"Cinq heures moins un quart. Je m'accroche à nouveau ; j'ai pris mes précautions; la cagde ne cassera plus...."

Il se trompait. La corde cassa encore. Il en marqua son dépit en ces termes :

"Cinq heures moins cinq, la corde n'est pas solide. Elle vient encore de casser, juste au moment où j'éprouvais une étrange sensation ; il me semblait que mes entrailles sortaient de mon corps, lequel, allégé, s'élançait dans l'espace.....

"Il est cinq heures quinze, il faut en finir. Je mets la corde double. Qu'est-ce que je vais ressentir, cette fois ?

"Adieu, j'espère que je ne me manquerai pas. Ce serait alors de la guigne."

Il ne se manqua pas, cette fois.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 10 février :

Des arrangements ont été faits entre les lignes de fer Vicksburg, Shreveport et Pacific et Texas Pacific, par suite desquels la gare de la première sera employée par la seconde, pour pénétrer jusque dans Shreveport, paroisse Caddo.

Les habitants applaudissent à la réalisation de ce projet, dont ils bénéficieront aussi bien que les deux compagnies. On espère que, bientôt, la même gare servira de dépôt central pour le cotton Belt et le Shreveport et Houston.

Le "Ice and Refrigerating Co." de Shreveport, vient d'être incorporée au capital de $60,000. La fameuse brasserie Anheuser, de St-Louis, est un des principaux actionnaires.

La même maison va aussi établir une fabrique de glace, à Shreveport.

—Les marchands des paroisses St-Jarques, Assomption et Ascension ont formé une Association Protective Mutuelle. Ils veulent faire rappeler la loi du Dimanche.

—Les citoyens de Crowley, paroisse Acadie, se proposent d'établir une Banque Nationale, au capital de $50,000.

—Le *Mentor*, de la paroisse Bossier, dit que le professeur Stubbs a l'intention, pour encourager la culture du pacanier, dans cette paroisse, de faire à chacun des enfants des écoles publiques, cadeau d'un sac de pacanes, pour les planter. L'idée est originale.

—L'*Echo*, de Lac Charles, paroisse Calcasieu, dit que M. Léon Viterbo est le plus grand cultivateur de riz du sud-ouest de la Louisiane.

Les propriétés augmentent, rapidement, de valeur, dans cette même paroisse; elles y sont très recherchées.

—Le *Beacon News*, de la paroisse Richland, dit que la "Richland Manufacturing Co." qui possède un moulin à coton, dans cette localité, a déclaré un dividende de 20 pour cent, cette année. Cette Compagnie n'a guère qu'un an d'existence, et toutes les actions sont en la possession d'habitants de la paroisse.

—Si nous en croyons l'*Advertiser*, de Lafayette, paroisse du même nom, un planteur a perdu, à lui seul, 100 têtes de bétail, pendant les froids si cruels de janvier dernier.

—On construit, en ce moment, une scierie gigantesque près de Fisherville, paroisse Grant.

—A la station expérimentale de Baton Rouge, la semence de patates douces est très bien venue et est arrivée à parfaite maturité. Cette variété est très rare; elle vient du New Jersey.

—La banque de Baton Rouge a réélu ses officiers; elle est dans un état très prospère. Les bénéfices, depuis deux ans et demi, ont été plus que satisfaisants. La moyenne des dépôts a été de $350,000.

—A Abbeville, paroisse Vermilion, on songe, très sérieusement, à élever une usine centrale.

—Le Conseil Municipal d'Alexandrie, paroisse Rapides, a voté la levée d'une taxe de dix mills ; à distribuer ainsi : quatre mille pour les waterworks; un mill et demi pour les améliorations à apporter aux maisons d'école, et quatre mills et demi pour le fonds général.

Il sera impossible d'achever le chemin de fer Watkins jusqu'à Alexandrie, pour le 1er mars. La Compagnie demande du temps pour terminer son œuvre.

—La *Sentinelle*, de la paroisse Concordia, dit, que l'on a repris les travaux de la Levée de Lake Concordia. Ce sont les hommes du gouvernement qui y sont occupés. On veut que tout soit terminé, le plus tôt possible, pour éviter un accident.

Pour donner l'appétit, pour activer l'appareil digestif, la Salsoparille d'Ayer est sans rivale.

LA GRIPPE OU INFLUENZA.—Y a t-il un moyen prophylactique contre ce fléau.—Le *Temps* termine ainsi une longue étude sur la grippe ou influenza :

On nous demandera, maintenant, s'il existe, dans l'état actuel de la science, un moyen prophylactique quelconque contre ce fléau.

Nous ne saurions mieux répondre à cette question qu'en rappelant que, dans sa dernière séance, le conseil d'hygiène de la Seine a discuté la question suivante posée par le préfet de la Seine : "Et, en présence de l'extension que paraît prendre l'épidémie d'influenza, il ne conviendrait pas de prescrire, dans les écoles, quelques mesures prophylactiques, et quelles devraient être ces mesures ?"

De la discussion il résulte, selon le procès verbal que nous avons publié, que la médecine nait combattre et guérir l'influenza, mais qu'elle ne connaît point encore contre elle de prophylaxie assurée.

Il ressort donc, malheureusement, de là, et en dépit des assertions trop enthousiastes, et peut être trop intéressées de quelques-uns, qu'il n'existe pas de spécifiques de la grippe.

Le plus souvent, la guérison se fait facilement "les pieds sur les chenets". La sulphate de quinine, l'antipyrine et l'aconit prescrite aux doses accoutumées, sont encore les médicaments les plus employés et qui ont fourni les meilleurs résultats.

Les qu'on vat saisi d'une forme un peu sérieuse de grippe avec fièvre et abattement, il faut, même avant l'arrivée du médecin, éviter toute cause de refroidissement, et s'en tenir à l'absorption de boissons chaudes et toniques, aidée d'une petite quantité des substances mentionnées ci dessus. La quinine rendra les plus grands services contre la fièvre, et l'antipyrine contre la douleur.

Les complications si fréquentes et si redoutables qui n'ont pas toujours besoin d'une imprudence commise pour se développer, nécessitent une médication variable avec leur gravité et avec le terrain sur lequel elles se montrent. Pour les conjurer—qu'on la sache bien et qu'on se le rappelle—il n'est souvent pas trop de tous les efforts et de toute l'habileté du médecin.

Le *Lancet*, journal médical anglais, mentionne un remède contre l'influenza, proposé par le docteur Gerar, président de l'Association des médecins du Royaume Uni. Ce remède consiste à administrer, toutes les deux ou trois heures, au malade, 30 grammes de bicarbonate de potasse.

Le docteur Gerar attribue à son remède les avantages suivants :

1. Si on le prend avant d'être atteint, le médicament préserve de la maladie.—2. Il arrête la marche de la maladie dans les vingt quatre heures, et, généralement, on réactive est atteint après quatre ou six heures de traitement.—3. Les forces du malade se maintiennent et la convalescence est assez rapide.—4. Le remède est quasi infaillible ; sur mille cas traités d'après cette ordonnance, on n'en a constaté aucun suivi de décès.

MARIAGE A VAPEUR.—Le mariage de M. Avesard avec Mlle Serpolet, sœur de l'ingénieur, a été célébré, récemment, en l'église St Ambroise, à Paris.

Une nombreuse et élégante assistance rehausait l'éclat de cette réunion, qui avait attiré au dehors un millier de curieux rassemblés sur la place de l'église, et qui suivaient, avec curiosité, les évolutions de *cinq voitures à vapeur* mises à la disposition des invités par leurs propriétaires.

C'est la première fois, sans doute, qu'à lieu à Paris un mariage en voiture à vapeur, et la foule des passants s'arrêtait, avec grand intérêt, le cortège formé par les nouveaux véhicules dans toutes les voies qu'ils ont parcourues.

M. DE BISMARCK ET LA POLITIQUE.—M. de Bismarck a reçu, dernièrement, à Friedrichsruh, des délégués de la Société dramatique des étudiants de Leipzig chargés de lui remettre le diplôme de membre honoraire de cette société.

Pendant le dîner qui a suivi la réception, le prince, en réponse à un toast, s'est exprimé en ces termes :

"La politique m'est devenue absolument indifférente; je ne m'en soucie plus. Je suis comme un voyageur perdu dans la neige, qui commence à s'engourdir et qui s'enfonce vers la terre pendant que les flocons le recouvrent."

LE LIEUTENANT-COLONEL FRANÇAIS BERGER.—Le soir de l'incendie de l'Opéra-Comique, à Paris, un homme d'une cinquantaine d'années, d'allures vigoureuses, dînait dans un restaurant voisin.

A la première alerte, ce dîneur quitta le café, et, sans se soucier de prendre son parapluie et son chapeau, il court place Boïeldieu.

Il bouscule quelques personnes affolées qui se trouvaient aux abords du lieu de la catastrophe, et pénètre résolûment à l'intérieur du théâtre.

Il en sortait, bientôt, portant, à bras tendus, une femme évanouie.

Puis il retourna dans le brasier, et reparut bientôt, portant un autre corps humain.

Onze fois il entra ; onze fois il revint ayant sauvé la vie à une personne nouvelle.

Il allait retourner dans l'incendie, quand un homme l'arrêta :

"Vous n'irez plus. Vous en avez assez sauvé; maintenant, ce serait la mort certaine."

"Laissez-moi, j'essayerai toujours!"

"Je ne vous laisserai pas faire. Je suis M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires. Et vous, monsieur, je désire savoir qui vous êtes. Je sais seulement que vous êtes un héros!"

Le sauveteur refusait de se faire connaître; enfin, sur les instances de M. Clément et devant l'indistance de la foule, qui ne voulait plus le lâcher, sans pouvoir saluer son nom d'un hourra, il se ravisa.

Brusquement, il tendit sa carte à M. Clément, puis s'esquiva....

Quelque temps après, le commandant Berger—car il n'était alors que chef de bataillon—recevait une médaille d'or en reconnaissance de sa conduite héroïque pendant le sinistre de l'Opéra Comique.

HEURRE PERFECTIONNÉ.—D'après une communication de M. Duclos à la Société nationale d'agriculture, un propriétaire de Criquebœuf (Calvado), France, a découvert un moyen ingénieux de fabriquer économiquement et en toute saison, un beurre aussi bon que le comporte la qualité du lait qui le produit. Il remplit de lait des flacons de 5 à 10 litres, hermétiquement fermés, et les plonge dans une citerne alimentée par les pluies. La basse température fait monter la crème en peu de temps. Pour la recueillir, on ouvre le flacon à sa partie inférieure par un tubinet ou un petit bouchon. Le lait s'écoule le premier ; la crème est ensuite recueillie, et, comme elle n'a pas subi le contact de l'air, elle produit un beurre très fin.

LE SUCCESSEUR DE MGR FREPPEL DEVANT LES ÉLECTEURS DU FINISTÈRE.—On connaît, officiellement, désormais, le successeur de Mgr Freppel devant les électeurs du Finistère : c'est M. l'abbé d'Hulst.

La réunion tenue chez M. de Kermenguy, à Lanuitte, comptait cent quatorze membres du Comité électoral de la dit circonscription de Brest.

A la majorité de 57 voix contre 27, ce Comité a désigné M. l'abbé d'Hulst comme candidat au siège de député qu'occupait Mgr Freppel.

"Il faut absolument envoyer un ecclésiastique à la chambre—a dit, avant le vote, un des électeurs les plus influents. Nos députés ont besoin qu'on leur fasse le catéchisme !"

Et tout le monde a ri et applaudi.

LE PLUS GROS DIAMANT DU MONDE.—Un négociant en diamants d'Anvers, possède actuellement le plus gros diamant connu jusqu'à ce jour. Ce diamant, découvert en Afrique, pèse plus de 400 carats.

Mme V....., qui vient de convoler en secondes noces, est follement éprise de son immédiat deux. Elle disait, l'autre jour, à l'une de ses amies :

—Oh ! que mon pauvre Charles serait heureux, s'il voyait par quel charmant homme il a été remplacé !

ARMANT—Décédé hier, à 9 heures du soir, âgé de 42 ans, FERNAND ARMANT, époux de la Nouvelle-Orléanaise. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, 252, rue Marais près Ursulines.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le jus. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 janl—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Liabon.—Nlle-Orléans, 9 février 1892.—A une assemblée régulière annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 1er de ce mois les nommés dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante

B. BEAUBAY. F. HERNSHEIM.
P. AICK. F. LIMONDI.
R. VIOSCA. G. ENNARD.
P. ST RAYMOND.

Et, à une réunion du Conseil d'Administration tenue le 8 de ce mois, ont été unanimement réélus, M. B. BEOUDAY Président et P. COUGOT Secrétaire.

10fév—5f

A VENDRE,

Riz de semence choix.

T. Lannay, Sons, 19 1/2 rue Conti.

9 fév—1m PF

Avis.

JE, soussigné, ai donné aujourd'hui à M. VICTOR LACOSTE ma procuration et l'ai constitué mon agent. Toutes les procurations données antérieurement par moi sont par le présent révoquées.

Ste—5 10 14 MME NUMA LACOSTE.

Avis.

M. LOUIS YROS, plombier expérimenté, se charge de la pose d'installations d'gaz, d'eviers de cuisine, de bains, douches et de lavabos. Toutes commandes qui lui seront faites seront remplies promptement.

Il se charge de la réparation du tout genre, des rangers au No 117 rue de la Dumaine, près Bourbon. 7 fév—7f

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse. (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans. 20 décembre 1891.—Conformément au Section 8 et 9 de la charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., LUNDI, 18 de janvier 1892, afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.

Aucun transfert d'actions ne sera fait pendant les 10 jours précédant la date de l'élection.

H. HUARD,
Secrétaire.

20 déc—1f par sem

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1,00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers.

25 ox—sam et dim

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Le grande boîte contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUTSA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne. 1er sept—1an Ven

BASILE BARÈS
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour la solidité de l'accord. Ces pianos ont vivement attiré un vif succès et une pureté de son remarquable.

Accords et réparations à domicile par ouvriers spécialistes. 26 jan—

ASSURANCES.

Conformément aux exigences de la Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1891 :

Primes d'incendie	$199 280 36	
Primes de rivières	2,194 44—	$191,474 80
Primes acquises réservées de 1890		53,326 59
Total des primes		$244,801 39
A ajouter— Intérêts, loyers et sous-loyers		$19,718 54
Revenu		$264,519 93
A déduire— Pertes de 1890, payées en 1891	$ 4,973 46	
Pertes de 1891	90,267 44	
Pertes payées	$ 95,240 94	
Pertes ajustées et non ajustées	$ 13,877 10	
Pertes totales	$109,218 04	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock	96,796 79—	204,274 77
Bénéfice net		$59 845 16
A déduire— Primes non acquises Réserve pour 1891		61 024 96
Déficit		$ 1,479 80

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché :

Argent dans les banques	$31 849 57
Primes en cours de collection	17,667 22
Primes entre les mains d'Agents et en cours de transmission	10,223 16
1 bon du Washington Artillery	400 00
13 bons (Waterman extended)	13 650 00
3 bons certificats consolidés	2 015 00
9 bons certificats ordinaires	9,000 00
16 bons de chemins de fer (extended)	16,960 00
55 bons consolidés (Crescent extended)	54 300 00
674 bons à prime de $30 chacun	21,294 40
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	50 00
52 consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane	37,400 00
200 actions de l'Association de Climatisée de la Malaffite	18,000 00
200 actions de la New Orleans Gaslight Company	19,400 00
1 action de New Orleans Cotton Exchange	200 00
Billets hypothécaires, garantis par premières hypothèques sur propriétés foncières de la ville.	23,853 15
Prêts sur demande, garantis par titres valables	2,475 00
Billet à recevoir en règlement de primes	3,449 89
Propriété foncière à la Nile-Orléans, Pensacola, Etat de la Florida	45,001 66
Meubles de bureau, installations et coffre-forts	1,000 00
Warrants d'Etat	37 77
Dépôts à la N. O. Gas Light Company	5 00
Débiteurs divers	2,667 66
Prêts sur billets garantis par sécurités	8,000 00
	$343 923 42

PASSIF

Fonds capital	$265,000 00
Primes non acquises	61,024 96
Dû pour réassurances	594 05
Pertes ajustées et non ajustées	13 877 10
Réclamations repoussées et en Cour	3,007 43
Dividende déclaré en juillet 1891 $7,950 00	
Moins montant payé $6 850 94	
Dividendes non réclamés	1,099 06
	$345,413 22

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 20e jour de janvier 1892.

JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, telle que spécifiée ci dessus, est vraie et correcte.

H. LABOUISSE,
JULES ANDRIEU,
GUSTAVE PITOT.

E. J. BOBET, Vice Président.

DIRECTEURS.

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes.
Jules Andrieu,	E. J. Demarest,
H. Gallaher,	J. P. N. Raquié,
J. W. Hincks,	Gus Pitot,
Hypolite Larousselle	L. Soards,
Henry Denis,	H. L. Taylor.

21 janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891

Primes reçues		
Sur risques d'incendie	$518 578 30	
Sur risques de rivières	16 365 97	
Sur risques de mer	8 243 65	
		$543,207 92
A ajouter: Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$676,439 02
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		22,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire: Pertes payées— Sur risques d'incendie	$227 650 36	
Sur risques de rivières	5 644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,942 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	81,555 60	
Réassurances	47,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes urbaines)	17 924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machine Babcock, loyer, impressions fra à judiciaires, etc	49 344 37	
Total des débours		$503,965 60
Surplus		$196,256 10

Dreques—
Réservé pour risques non expirés $138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées 44 859 55
Profits et pertes 12,830 96
$196,256 10

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$101 444 38	
En bureau	3,615 20—	$105,059 49
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Orleanais		106,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros liés		192,030 00
$35,000 coupons bons de l'Etat-Unis, à pour cent		29,250 00
$30,000 bons de la Louisiane à pour cent		25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		18,885 00
Une action du capital de N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital de La. Sugar Exchange		125 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		3,000 00
		$545,006 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	850 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Reservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,006 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MOGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle Orléans, 13 janvier 1892.

M. Z. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus est représentatif correctement la situation. (Signé)

FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
F. G. BENET,
J. E. MEYER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux